

bulletin d'informations municipales > Août 2016 N°35

'est avec plaisir que les membres de la commission « Communication » et moi-même vous adressons le bulletin municipal n°35.

Cette publication retrace les grandes décisions prises par le conseil municipal et notamment les orientations budgétaires décidées en début d'année.

Le bulletin permet également de donner la parole aux acteurs de la vie associative qui animent et font vivre notre village. C'est ainsi que chaque association a été invitée à présenter ses actions. Un clin d'œil est aussi donné aux jeunes sapeurs pompiers et leurs formateurs.

Le dossier du regroupement des deux écoles d'Amfreville et Bréville les Monts en une « Ecole Intercommunale », est sans nul doute, celui qui fait partie des décisions majeures de cette année 2016.

Le thème de la « Sécurité routière » est un sujet, également, sensible. Une enveloppe budgétaire importante est consacrée aux travaux de la rue de Dolton prévus cet automne.

D'autres secteurs de la commune, nécessitant des aménagements, font l'objet d'études avec le conseil départemental. Comme il a été fait précédemment, les amfrevillais et notamment les riverains seront associés à ces réflexions.

Enfin le programme de 12 logements locatifs, étudié depuis plusieurs mois, prend forme. Le bailleur social retenu, « Calvados Habitat » vient de déposer son projet à l'instruction auprès des services de l'Etat.

future intercommunalité.

■ Xavier MADELAINE



intercommunalite

Annuaire des Associations

- > Chorale 3 P'tites notes Tél. 02 50 01 66 95 (Chantal HERMABESSIERES)
- > Parents d'élèves de l'école des 4 vents ape.amfreville@gmail.com
- > Parents d'élèves de l'école de Bréville apebreville@gmail.com
- > Parents d'élèves du collège de Merville-Franceville « Alfred Kastler » ce.0140069z@ac-caen.fr
- > Amicale des anciens combattants nazrat14860@gmail.com
- > Association Sportive et Culturelle d'Amfreville asca14860@hotmail.fr
- > Auprès de Brassens hee.dominique@wanadoo.fr
- > Bibliothèque biblioamfreville@orange.fr
- > Les Bouchons du cœur lesbouchonsducoeurnormandie@orange.fr
- > La boule amfrevillaise labouleamfrevillaise@laposte.net
- > Le Café associatif de La Poste cafe.asso.poste@gmail.com
- > Le Club de l'amitié Tél. 02 31 78 71 98 (Claire DARY)
- > Le Comité des fêtes comitedesfetes.amfreville@gmail.com
- > Corps en jeu corps_jeu@hotmail.com
- > Etoile Sportive Amfrevillaise (Foot) Tél. 02 31 78 70 39 (Pascal TANTALIN)
- **> La Fanfare** Tél. 02 31 83 59 03 (Cathy LOISON)
- > Les Fées clochettes b55.nanie@gmail.com
- > Jumelage Brunehaut Tél. 02 31 78 73 88 (Réjane EZAN)
- > Jumelage Dolton Hillerse jumelage.amfreville14@gmail.com
- > Société de chasse Tél. 02 31 78 66 01 (Daniel BUSNEL)
- > Saint Martin d'Amfreville christiane.dandurand@orange.fr
- > Le Sel de la baie contact@seldelabaie.fr

ÉCOLE INTERCOMMUNALE

«Echanges avec les parents»

Pourquoi avoir constitué une Ecole Intercommunale

Depuis 2 ans, nous avons été alertés par Madame Le Maire, d'un risque de fermeture, à très court terme, de l'école de Bréville les Monts qui a vu se fermer sa 3° classe. Les 2 communes se sont alors rapprochées afin d'étudier les conditions d'un regroupement de nos 2 écoles.

Parallèlement, la « Loi Nôtre », qui détermine une nouvelle organisation territoriale, oblige les communes à se regrouper autour de projets communs.

Cela passe par de nouvelles intercommunalités et des transferts de compétences mais aussi par une incitation de l'Etat dans la fusion de communes en vue de créer des communes nouvelles

L'école se trouve ainsi au centre des débats, discussions et mutations.

En créant une école intercommunale, les 2 conseils municipaux ont ainsi voulu réaffirmer leur volonté du maintien d'une école de village, source de proximité et de convivialité. Faire ce choix c'est ainsi démontrer notre capacité à anticiper les futurs grands changements que l'État s'apprête à imposer aux collectivités.

Agir plutôt que subir a été notre fil conducteur.

Pourquoi ne pas regrouper tous les enfants sur un même lieu

Nos écoles respectives ne permettaient pas d'accueillir tous les enfants. Il aurait fallu dans ce cas déplacer le dortoir, supprimer l'atelier... nous avons déjà vécu cette situation lors de l'ouverture de la 7^e classe et nous savons que cette organisation n'est pas satisfaisante. Par ailleurs, se posait également le problème du nombre d'enfants à la cantine et à la garderie, ainsi que celui de la disponibilité des espaces pour les APS.

Pourquoi avoir construit la 7^e classe

Chaque année, l'Etat établit la liste des dossiers éligibles au titre de la DETR. (subvention de l'Etat). L'école fait partie des dossiers prioritaires et à ce titre, la commune a pu bénéficier



de 2 subventions ; une pour la construction d'une classe supplémentaire et une autre pour l'extension de la cour de récréation.

Outre l'opportunité de ces subventions, l'apport d'un local supplémentaire au sein de l'école permet d'y accueillir certaines activités péri-scolaire mais également permet à certaines associations d'en bénéficier (ASCA, SEL,...).

Comment avez-vous travaillé pour mettre en place l'école intercommunale ?

- Nous avons dégagé 6 axes de réflexion : Administratif, comptable et gestion du personnel – APS – Cantine – Garderie – Transport – Communication.
- Des groupes de travail ont été mis en place pour chaque commission, regroupant des élus de Bréville et d'Amfreville.

La répartition des enfants sur les 2 sites

Bréville accueillera les 3 classes de maternelles Amfreville accueillera les 5 classes de primaires

Les horaires

Il y aura un décalage de 15 minutes entre les sites afin de permettre aux parents de pouvoir accompagner leurs enfants sur les 2 sites. Les horaires ont donc été définis de la façon suivante:

Amfreville:

- 8h45 11h45 / 13h15 15h30 Bréville les Monts :
- 9h00 12h00 / 13h30 15h45

Conformément au règlement intérieur de l'école, l'accueil des enfants se fera 10 minutes avant l'heure du début de la classe.

Les bus

Des bus seront mis en place entre les 2 sites, les horaires définitifs seront affichés en mairie pendant l'été. Un accompagnateur sera présent dans chaque bus, les enfants seront pris en charge par notre personnel lors des trajets garderie-école-bus.





Mes enfants sont habitués au personnel communal qui est présent à ses côtés pour la garderie, la cantine, les APS... qui sera présent sur chaque site à la rentrée ?

Côté maternelle à Bréville :

- Amélie (après-midi), Joëlle (journée) et Stéphanie (matin) seront dans les classes avec les maîtresses
- Joëlle assurera le service de cantine pour les petits qu'elle surveillera
- Amélie sera également présente pour les APS et la garderie

Une équipe est en place sur Bréville composée de Jérémy et Delphine

Côté primaire à Amfreville :

- Amélie et Carole assureront la garderie du matin
- Carole, Laurence, Marine, Nicolas, Sophie seront présents à la cantine
- Marine, Nicolas, Sophie et Stéphanie s'occuperont des enfants pour les APS et la garderie du soir.



Avez-vous prévu des travaux sur les 2 écoles ?

A Bréville :

- La salle de classe de Nathalie va être agrandie afin d'accueillir l'espace peinture
- Des travaux de sécurisation de l'accès entre l'école de Bréville et la rue du Champs St Martin auront lieu cet été

A Amfreville:

• Les travaux d'extension de la cour de récréation sont inscrits au budget 2016

Une liste de « travaux d'été » sera par ailleurs réalisée sur les 2 sites (pose de portemanteaux, déplacement de tableaux,...).

Qu'en est-il des tarifs de cantine et garderie?

Les tarifs de garderie restent inchangés :

- 1.90 € le matin
- 2.05 € avant 17h30 et 3.25 € après 17h30 Les tarifs de cantine sont revus et tiendront dorénavant compte des revenus et du nombre d'enfants.

Les APS restent gratuites.

Concernant les APS justement, comment vont-elles être gérées à la rentrée :

- Pour les maternelles : Jeremy va mettre en place des ateliers avec ses collègues ; les enfants seront répartis par petits groupes
- Pour les primaires : l'organisation reste similaire à celle qui existe depuis 2 ans maintenant. Des activités proposées sur des cycles de 5 ou 6 semaines, 5 activités au choix par jour. Les séances sont encadrées par notre personnel communal, des associations locales et des intervenants extérieurs.

Comment l'information a-t-elle été relavée ?

Régulièrement les parents d'élèves élus (ou désignés) ont été informés de l'avancement du projet de rapprochement des 2 écoles.

De nombreuses réunions se sont déroulées en présence des élus, parents délégués, enseignants, inspection académique et personnels.

Nous avons fait ensuite le choix de communiquer les informations uniquement lorsqu'elles étaient définitives et qu'elles dépendaient d'une décision des élus.

Nous n'étions pas les seuls décisionnaires sur des sujets essentiels tels que :

- La répartition des enfants par site : choix fait par l'inspection académique
- L'organisation et les horaires des bus : il s'agit d'une compétence du conseil départemental qui la délègue à CABALOR, par ailleurs l'organisation s'appuie sur la desserte du collège de Merville qui est une compétence du conseil départemental.
- Les tarifs : ils nécessitent une analyse financière et sont soumis au vote du conseil municipal



- Des informations diffusées dans les cahiers
- Une réunion d'information
- Des points lors de chaque conseil municipal
- Des informations via le site internet

Nous avons également travaillé en étroite collaboration avec les enseignantes et quelques parents que nous remercions pour leur implication

Avez vous des craintes pour la rentrée ?

L'expérience récente de la mise en place des APS, plutôt satisfaisante, nous laisse penser qu'il y aura inévitablement des petits cafouillages les premières semaines. Il nous semble raisonnable de penser qu'il faudra au minimum 3 semaines à 1 mois pour trouver notre rythme de croisière... pour pallier à certaines difficultés probables. Mais nous pourrons compter sur nos personnels, expérimentés et très dévoués auprès des enfants et parents

Comme tout changement de ce genre, nous comptons également sur la compréhension de tous.

Cette nouvelle organisation est un challenge que nous devons réussir tous ensemble.

Notre priorité est et restera le bien-être de nos enfants.

> Xavier MADELAINE, Christelle LECHARPENTIER





Vie municipale.

ENVIRONNEMENT...

Charte d'entretien des espaces publics (FREDON)

La pratique phytosanitaire la plus polluante est sans conteste le désherbage. Les communes sont amenées à traiter des zones extrêmement sensibles.

En partenariat avec les Agences de l'Eau et le syndicat de production d'eau de la région caennaise, la FREDON* de Basse-Normandie a développé une charte d'entretien des espaces publics.

Cette charte comporte trois niveaux d'engagement :

- NIVEAU 1 « Traiter mieux » : en connaissant mieux les produits phytosanitaires pour mieux les utiliser et ainsi limiter les risques pour les utilisateurs, le public et l'environnement. Les élus et leurs personnels sont formés, leurs pratiques phytosanitaires sont auditées. Par la suite, la commune s'engage à se mettre en conformité sur 13 points dans un délai d'un an.
- NIVEAU 2 « Traiter moins » : en raisonnant et en repensant l'entretien de tous les espaces communaux pour aboutir à la mise en place d'une gestion différenciée.
- NIVEAU 3 « Ne plus traiter du tout chimiquement » : la municipalité s'engage à ne plus utiliser de produits phytosanitaires pour entretenir son territoire.

Par délibération, en date du **4 avril 2016, notre commune a adhéré au niveau 1 de la charte FREDON** et devra ainsi répondre, d'ici un an, aux 13 critères repris dans cette charte.

Depuis plusieurs mois, des mesures concrètes ont été prises par la municipalité et les personnels.

- Formation du personnel du service technique
- Réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires
- Traçabilité des produits

ANCIENNE POSTE : PAROLE À L'EXPERT

A la suite des insuffisances de l'architecte, le conseil municipal a fait appel à un assistant à maître d'ouvrage, la société D2X International.

Notre mission : analyse de l'état d'avancement du dossier de l'ancienne poste et expertise du bâtiment.

Nous avons identifié deux problématiques distinctes :

- Concernant l'analyse de l'historique du dossier : nous avons conclu, que les études préalables réalisées par l'équipe de maitrise d'œuvre (architecte et bureaux d'études) étaient incomplètes (analyse des fondations, analyse de l'existant, nouvelles normes PMR, règlementation thermique 2012, sécurité incendie...). Nous avons également constaté que d'une part, le permis de construire avait été refusé par l'administration et que d'autre part la relation de la collectivité avec l'équipe de maitrise d'œuvre était en souffrance (rendus, délais, mise au point du projet, absence de réponses...). Après réunion de concertation avec l'architecte, le 1er Octobre 2015, Il est apparu des points de vue divergents sur le périmètre obligatoire des travaux à réaliser et le montant des investissements nécessaires à prévoir.
- Sur un point de vue plus technique : dans le cadre d'une construction ou d'une réhabilitation d'un futur ERP (Etablissement Recevant du Public, type L, 5° cat.), la réglementation actuelle oblige la collectivité à respecter de nombreuses normes. Malheureusement ces normes contraignent financièrement la réalisation de certains ouvrages (incendie, PMR, RT, solidité des ouvrages) ce qui induit de façon mathématique des coûts ou surcoûts d'investissement importants.

En outre, après avis et expertise de plusieurs intervenants de société différentes (D2X, AEF, TECHNOSOL, BELLEE-ZAFFIRO,...) nous avons conclu que l'ancienne poste **pouvait devenir un ERP (Etablissement Recevant du Public)**, à condition de revoir conséquemment le volume des travaux et le montant des investissements.

- Tri des produits en stock et dépôt des bidons vides à la déchèterie
- Stockage des produits dans une armoire normalisée
- Tenue d'un registre de suivi
- Equipement des personnels d'un EPI adapté (gants, bottes, combinaisons,...)

Conseils aux particuliers

Pensez à d'autres méthodes pour le désherbage

- Acceptez la présence de quelques herbes indésirables
- Binez ou désherbez manuellement : « 1 binage vaut 2 arrosages »
- Utilisez du paillage, des plantes couvre-sol



Le paillage limite la pousse des mauvaises herbes, maintient l'humidité auprès des plantes et peut être un excellent abri pour les auxiliaires de votre jardin. Le paillage peut être

constitué de foin,

d'écorces d'arbres, de feuilles, d'ardoises, de tuiles, de graviers,...

- Utilisez l'eau de cuisson des pâtes, pommes de terre, du riz, ... Très efficaces
- Ne traitez pas à proximité de l'eau (cours d'eau, mare, fossés, caniveaux,...)
- Ne traitez pas pendant la floraison, ni en présence d'insectes polinisateurs (abeilles)
- Ne traitez pas s'il pleut, s'il vente ou s'il fait trop chaud.

*Fédération REgionale de Défense contre les Organismes Nuisibles.



Jean-Claude BUTEAU

CONCLUSIONS

Entre le 1^{er} projet de l'architecte (2012) et aujourd'hui, le contenu du projet et les normes des ERP ont évolué.

L'état du bâtiment de l'ancienne poste est aujourd'hui dans un état avancé de délabrement.

Nous nous sommes volontairement astreints et limités à un diagnostic technique du bâtiment, hors de toute prise de position partisane.

Que ce soit pour un café associatif, une crèche, une bibliothèque, une salle de musique ou autres, **le problème de la destination ERP** aurait été exactement identique.

Le projet tel qu'il était défini (RDC : salle associative avec espace réceptif, $1^{\rm er}$ étage plateau multi usages, $2^{\rm e}$ étage rangement et stockage) Les coûts estimés du projet :

- M. VIMONT architecte: 196 650, 00€ HT coût travaux (2012 / café associatif et logements)
- M. DARDIÉ D2X: 231 750,00€ HT coût travaux (2015 / coût Total de l'opération 299 305,00€ HT)
- Doivent également s'ajouter le montant des honoraires des différents intervenants, soit environ 66 000,00 € HT à ajouter aux coûts estimatifs des travaux.

Frédéric DARDIÉ

Pour toutes ces raisons, le conseil municipal a décidé, à la majorité, de retirer la mission à l'architecte et de se laisser le temps de la réflexion.

Si vous souhaitez vous exprimer écrivez-nous à : mairie-amfreville-communication@orange.fr



112/114 bd Haussmann - 75008 PARIS Tél. 01 42 94 02 00 - E-mail : d2x@d2x.fr

Cœur de bourg

L'école des Jeunes Sapeurs-Pompiers

« Une école de la vie »

N° du centre de secours : 02 31 78 72 37

Sous la direction du responsable de section Marius PLATEL, six pompiers volontaires assurent la formation des Jeunes Sapeurs-Pompiers d'Amfreville. A ce jour 19 jeunes pompiers entre 13 et 17 ans, dont 4 filles, s'exercent chaque samedi matin sur le plain, hors périodes de vacances scolaires. Après quatre années de formation, ils peuvent devenir pompiers volontaires, mais n'auront le droit « d'aller au feu » et de travailler la nuit (à partir de 22h) que lorsqu'ils auront 18 ans.

Dans les années 90, avant la création des JSP en 1998 à Amfreville, Damien GRUY, ainsi qu'une dizaine de camarades ont commencé leur formation à l'âge de six ans en accompagnant leurs pères. La formation se faisait donc « sur le tas » et était exclusivement réservée aux enfants de sapeurs-pompiers. « On apprenait à manœuvrer avec les grands ». La création des JSP a donc facilité l'ouverture d'une formation à des jeunes qui ne sont pas issus d'une famille de pompiers.



Pour intégrer les Jeunes Sapeurs-Pompiers volontaires il faut avoir 13 ans révolus. Les pompiers volontaires peuvent commencer leur formation à 16 ans, ils ont alors 280 heures de formation.

Apprentissage de la solidarité

formation consiste l'apprentissage de manœuvres, de gestes de secourisme, d'un entrainement sportif, de cours de topographie (lecture de plans de bâtiments, recherche de victimes, feux de forêts etc.). Les manœuvres nécessitent un travail d'équipe. Le binôme « d'attaque » tient la lance à incendie et le binôme « d'alimentation » se charge de l'alimentation en eau sur le camion, dans un premier temps, puis sur la bouche incendie la plus proche dès que possible. Tous apprennent à tenir les deux rôles. Le binôme « d'attaque » lutte contre le recul provoqué par la pression de l'eau. Lorsqu'ils doivent avancer, les pas

de celui (ou celle) qui se trouve derrière doivent se caler exactement sur ceux de celui (ou celle) de devant. La confiance en l'autre est une condition essentielle.

A travers cette formation ils mettent à l'épreuve leur solidarité, ils acquièrent une culture commune et forment un groupe de plus en plus homogène. Peu à peu ils intègrent les valeurs fondamentales des pompiers, notamment la discipline, l'éthique, le courage, la discrétion. Au fur et à mesure des années, certains reçoivent un nouveau surnom, les garçons

prennent la décision de couper leurs cheveux plus courts, de se raser de plus près. (Les filles se ne coupent pas les cheveux, mais doivent les attacher pour des raisons de sécurité).

La première véritable intervention des jeunes sapeurs est une étape délicate pour eux mais aussi pour leurs formateurs. Plus tard ils sauront que les moments les plus difficiles ne peuvent qu'être partagés entre pompiers « on en parle seulement à la caserne des interventions, on en parle pas en famille », en famille on parle de la vie de la caserne, mais pas des traumatismes. Ensemble ils partagent une même passion, une même montée d'adrénaline lorsque l'alerte retentit. La sécurité leur impose de veiller les uns sur les autres, c'est d'abord un





Les jeunes viennent de valider leur 3e année de formation par des épreuves pratiques et théoriques et la caserne d'Amfreville est fièrement rentrée de ces épreuves avec la 1^{re} lauréate du département : Marie BABOIN ainsi que la 3º: Liceï LAISNÉ.

apprentissage puis une évidence. Comme dans tous les métiers dangereux, les tensions n'ont plus lieu d'être lors des interventions.

L'amicale des pompiers, présidée par monsieur Lucien Lehoux, vous propose chaque année la vente de calendriers au profit des œuvres sociales des Sapeurs-Pompiers.

Karine LE PETIT



Aménagement du cœur de bourg Des idées émergent!

epuis les échanges avec les amfrevillais, il y a un an, la commission a poursuivi la réflexion sur les aménagements qui pourraient être apportés à cet espace naturel situé en plein centre du village.

Un budget, de 50 000 €, a ainsi été alloué par le conseil municipal qui porte sur les projets suivants:

- L'extension de la cour de récréation et une aire de jeux pour enfants.
- Un circuit VTT et l'achat de mobilier ont également été inscrits au budget. Parallèlement, la réflexion d'un point d'observation sur la baie de l'Orne est toujours en cours de réflexion.

La cour de récréation du côté de l'école maternelle : L'appel d'offre est en cours pour une attribution du marché en juillet.



Une nouvelle aire de jeux pour enfants est prévue aux abords de l'ancien parc.



Un circuit VTT, de 2 kms est à l'étude. Il serait situé entre le centre bourg et l'espace boisé de l'ancien château. Une signalétique est prévue ainsi qu'un traçage du circuit.

Xavier MADELAINE

Travaux...

Aménagement de la rue de Dolton

Après les études réalisées en 2015, la phase travaux va pouvoir commencer.

La consultation des entreprises et l'attribution des marchés seront effectives d'ici la fin de iuillet.

Les aménagements reposent sur des dispositifs de sécurité, plateaux surélevés, cheminement PMR, places de stationnements, gestion des eaux pluviales et autre sens de circulation.

Le coût définitif des travaux sera connu à l'issue de la procédure d'appel d'offres, actuellement en cours.

Deux subventions ont été accordées par le Conseil Départemental à hauteur de 40 000 € et une seconde par la sénatrice, Corinne FERET à hauteur de 5 000 € au titre de sa réserve parlementaire.

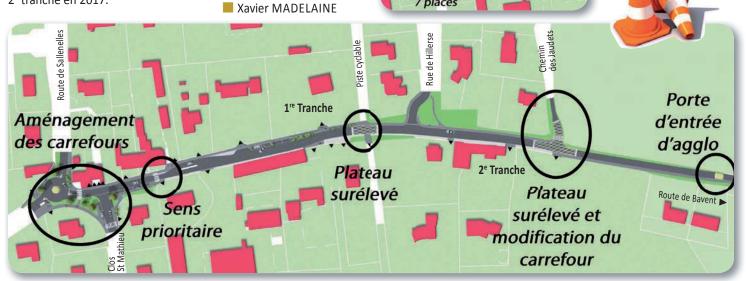
Une dotation de l'Etat (DETR) complétera le financement pour la 2^e tranche de 2017.

La 1^{re} tranche est programmée de septembre à novembre 2016 et la 2^e tranche en 2017.



Carrefour RD 37b et RD 236





Calvados Habitat

12 logements rue Mesaise

La société HLM « Calvados Habitat » a présenté le programme de construction

-	TYPES DE LOGEMENTS	NOMBRE	SURFACE HAB.
	T2	6	52 m ²
	Т3	4	66 m²
	T4	2	84 m²

de 12 logements locatifs sur le site de l'ancienne menuiserie que la commune avait préempté il y a 6 ans. Le conseil municipal avait souhaité que le projet respecte le principe de mixité sociale (personnes âgées, jeunes ménages). L'opération accueillera des logements de type T2 à T4. Le projet sera complété d'un espace commun arboré et planté avec mobilier urbain et 8 petits jardins privatifs sont prévus ainsi que 16 places de stationnements et un local commun pour vélos. L'aspect extérieur des bâtiments, la composition et disposition du projet se fait en concertation avec la mairie. Le début des travaux est envisagé au début de l'année 2017. Hélène BANDZWOLEK

a vie associative et culturelle d'Amfreville est riche et variée. C'est une particularité reconnue de notre village.

Le lien social créé par les associations est un bien précieux mais fragile. Ce bien nous semble acquis, mais n'oublions pas que derrière chaque événement des bénévoles s'investissent. Ne sommes-nous pas parfois trop exigeants, voire critiques ou même indifférents envers eux ou leurs actions ? Tout ne se fait pas tout seul : les équipes ont besoin de soutien, de participation, de renouvellement...

Que seraient nos enfants sans activités sportives et culturelles, nos jeunes et moins jeunes sans loisirs, nos aînés sans rencontres, nos manifestations sans fanfare ou chorale? Que serions-nous sans ces accès à la lecture, fêtes, spectacles, échanges, voyages, repas....? Difficile à imaginer.

A chacun sa part, en fonction de ses moyens, de ses disponibilités, de ses souhaits... Le moindre encouragement, la plus modeste participation, la plus petite aide sont toujours les bienvenus.

Par ce bulletin, le Conseil Municipal souhaite rendre hommage à tous ces acteurs bénévoles et permettre à l'ensemble des habitants de mieux connaitre les associations et leurs actions pour qu'Amfreville continue à être un village où il fait bon vivre ensemble.

■ Philippe BOSSEBŒUF



L'association "Corps en jeu" propose du YOGA DE l'ENERGIE et de l'EUTONIE sous forme de séances (les lundis de 19 à 20 h 30) ou de stages (certains samedis durant 3 h) à l'école d'Amfreville : ce sont des temps à soi pour progresser vers une meilleure détente



et énergie dans un mouvement adapté aux possibilités de chacun. Aucun pré-requis n'est nécessaire. Le tarif est dégressif suivant le nombre de séances choisi. Nous contacter corps jeu@hotmail.com - 09 64 25 49 42 ou 06 70 26 07 52.

Association des Parents d'Elèves Cela fait presque 20 ans que l'Association

a été créée par des parents d'élèves pour les élèves. Nos activités sont destinées à récolter des fonds pour aider l'école à financer les projets, les sorties pédagogiques et du matériel spécifique. Ces activités sont réparties en 5/6 actions par année scolaire. Elles sont liées à la famille et aux productions des enfants : foire à la puériculture et aux vêtements (qui peut rendre service aux vendeurs comme aux acheteurs), la vente de photos des fratries, la vente d'objets où apparaissent les dessins des enfants. Ces actions sont finalisées, fin juin, par la traditionnelle Fête de l'école où les élèves ont préparé avec leur enseignant une petite représentation et où les familles de l'école se rencontrent et jouent ensemble autour de jeux traditionnels.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour préparer ces actions.

Personne référente :

Céline LEDANOIS ape.amfreville@gmail.com

La bibliothèque municipale est gérée par une association; les bénévoles sont une petite vingtaine, avec des implications différentes ; chacun doit y trouver l'engagement qui lui convient et être accueilli par le groupe.

Notre but est d'abord de développer le goût de la lecture à tous les âges de la vie.

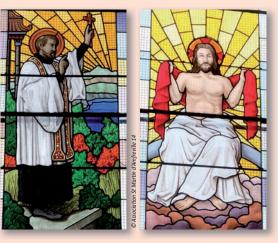
La bibliothèque propose aussi des animations. En septembre, nous vous proposerons une exposition sur Guillaume le Conquérant et le 950^e anniversaire de la bataille d'Hasting en collaboration avec la médiathèque de Dives/mer.

biblioamfreville@orange.fr

Christian DAVID



« St Martin d'AMFREVILLE 14 »



'Association, approuvée le 2 janvier 2010, a pour but la sauvegarde, la restauration et l'entretien de l'église SAINT MARTIN d'AMFREVILLE, en collaboration et avec le soutien de la Mairie, de la Fondation du Patrimoine (à laquelle nous adhérerons après les formalités de mise en route).

L'objectif de l'année 2016

Nous avons organisé un thé dansant le 24 avril,

Nous participerons à la foire aux greniers et à la fête de la lumière.

L'église est ouverte tous les jeudis de 17h30 à 19h00 (pour visites, renseignements, adorations).

Christiane DANDURAND



3 p'tites notes

La chorale est née en 1998, M. et Mme LEFAUCHEUR en ont été les fondateurs. C'est une association régie par la loi de 1901. Actuellement le nombre de choristes est de 44 personnes et se partage en 3 pupitres : sopranes, alti et basses ; le pupitre ténor n'existe plus faute de volontaire. La direction est assurée par notre chef de chœur Meri MOURADIAN tous les jeudis soir de 20h30 à 22h sauf pendant les vacances scolaires.

Notre répertoire va du profane au sacré en passant par des négrospirituals ou des chants révolutionnaires. Nous chantons dans les communes du département, le plus souvent dans des salles des fêtes, notre répertoire n'étant la plupart du temps, pas approprié pour les églises. Nous chantons également pour les inhumations et les mariages.

Pour la prochaine rentrée en septembre (nous suivons les rythmes scolaires) nous aimerions augmenter le nombre de nos choristes surtout des hommes (ténors et basses), les sopranos et altis seront également les bienvenues.

3 p'tites notes



Fanfare

La Fanfare Municipale d'Amfreville effectue ses principales interventions lors de cérémonies officielles telles que les fêtes locales, manifestations aux monuments aux morts, la Sainte Barbe des Sapeurs Pompiers. Toutes autres interventions ou prestations pourront être étudiées après consultation des membres du Conseil d'Administration de la Fanfare Municipale d'Amfreville.

Fanfare

Le comité de jumelage AMFREVILLE-DOLTON-HILLERSE

a commune d'Amfréville est jumelée avec Dolton (Devon, Angleterre) depuis 1981 et avec Hillerse (Basse-Saxe, Allemagne) depuis 1999.

MFREVIL

Le jumelage s'est construit petit à petit, avec les idées et l'énergie des différentes équipes d'animation (Conseil d'Administration du Comité) qui se sont succédées.

Aux échanges familiaux se sont ajoutés au fil des ans les échanges scolaires, les échanges de jeunes (avec l'Angleterre, puis avec l'Allemagne), les soirées à thème, le Marché de Noël, les cours de langue (enfants, adultes)...

Témoignages sur le voyage en Allemagne du début mai :

«Le jumelage Franco-allemand nous a permis de découvrir un autre pays, une autre langue, et de faire de nouvelles connaissances.

Les enfants sont plus curieux des autres langues. Leur monde s'est élargi, même s'ils sont déjà issus d'une double culture. Nous avons gardé de très bons souvenirs de notre famille d'accueil...avec laquelle nous avons gardé contact par whatsapp.... On se donne des nouvelles, et on se souhaite des anniversaires en commun, c'est très amusant, car on fait des grands mélanges linguistiques (Français, Anglais, Allemand et Espagnol). Vivre le jumelage est une grande aventure.

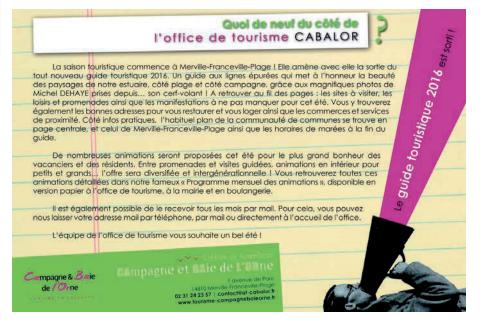
Le cœur du jumelage est l'humain, la connaissance de l'autre, la découverte d'autres cultures, la tolérance, l'amitié, les relations humaines..., avec les habitants de nos villes jumelées, mais aussi ici dans nos communes.

En plus de cela, les richesses du jumelage sont nombreuses :

- Découverte et partage de vie quotidienne : cuisine, jeux..., découverte des pays vus de l'intérieur (vision du pays en profondeur, et non pas uniquement touristique), convivialité, chaleur humaine...
- Echanges entre les différentes générations,
- Aide à l'apprentissage des langues,
- Accès à un réseau de stages, jobs d'été... dans divers pays,
- Accès à des séjours linguistiques,
- Atout pour trouver un travail (mobilité, langues...).
- Accueil ou envoi d'un SVE (Service Volontaire Européen),
- Participation aux Activités Périscolaires (APS),
- Elaboration de projets avec d'autres associations ou organismes...

"¿Je ne faisais pas partie du jumelage et puis un jour j'ai vu une annonce sur les vitrines des commerces du bourg pour le projet de voyage à Hillerse. J'ai pensé que c'était une bonne occasion pour découvrir l'Allemagne, mais aussi pour rencontrer les amfrevillais car je suis arrivée récemment dans la commune. Les allemands ont été très accueillants et les amfrevillais aussi. D'ailleurs depuis ce voyage j'ai de nouveaux amis. C'était une expérience enrichissante à renouveler!

Venez nous rencontrer au Forum des Associations le Samedi matin 10 septembre, ou à l'Assemblée Générale le Vendredi soir 7 octobre 2016.



N'hésitez pas aussi à nous contacter :

> par mail : jumelageamfdolhil@gmail.com

> par téléphone : 02 31 78 18 84 (Véronique DAUFRESNE) Nous souhaitons que ce jumelage soit aussi le vôtre!

Le Comité de jumelage Amfréville-Dolton-Hillerse

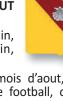


Les communes d'Amfreville et Sallenelles sont jumelées avec **BRUNEHAUT** en Belgique, commune frontalière proche de Valenciennes.

La commune de Brunehaut est composée de 9 villages : Hollain, Laplaigne, Bleharies, Rongy, Lesdain, Howardries, Wez-Velvain, Guignies et Jollain-Merlinb.

Nos rendez-vous ont lieu tous les ans au dernier week-end du mois d'aout, avec également en cours d'année, des rencontres entre les équipes de football, ce qui permet de créer un lien entre jeunes de nos communes respectives.

■ Jumelage de Brunehaut





Voyage scolaire dans le Devon

Nous sommes allés en Angleterre. C'était très bien. Surtout Milky Way et la maison des billes, où nous avons vu des verriers les fabriquer. C'était très impressionnant. Nous avons mangé des plats typiquement anglais (fish'n chips, breakfast...), c'était très bon.

Les élèves de CM1/CM2 de l'école des 4 vents



La Boule Amfrevillaise

Rencontre avec le Président Daniel DELAUNAY,

• Vous fêtez, cette année, les 20 ans de l'association que vous avez créée en 1996, comment vivez-vous cet anniversaire ?

C'est vrai que cette année 2016 marque notre 20° année d'existence. 20 ans de présidence autour d'une équipe soudée. Pour marquer cet évènement, notre assemblée générale, fixée le 12 novembre prochain aura un goût particulier. Fidèle à notre tradition, une grande tombola sera organisée et nous réservons quelques petites surprises.

■ D'où vous vient cette passion pour la pétanque ?

C'est tout d'abord un loisir partagé en famille.

Ma 1^{re} passion est le football puisque j'ai joué jusqu'à l'âge de 40 ans à l'ESA.

La pétanque, sport moins physique, nécessite de la concentration mais aussi de la technique que l'on acquiert avec un entraînement quotidien.

■ La pétanque est-elle pour vous un sport individuel ou d'équipe ?

Nous jouons en équipes de 2 appelées « doublette ». Il existe également des tournois en « triplette » mais que nous ne pratiquons pas dans notre club.

■ Combien comptez-vous d'adhérents ?

Il y a 20 ans, lors de la création du club, nous comptabilisions 50 adhérents. Aujourd'hui il y a près de 90 adhérents dont 25 % de femmes.

■ Quel est votre meilleur souvenir, mais aussi votre moins bon?

Ma grande satisfaction est d'avoir vu le club se développer tel qu'il est aujourd'hui et le plaisir qu'il procure à toutes celles et ceux qui le fréquentent. Il faut voir la très bonne ambiance le dimanche.

Côté désagrément... la pétanque se joue sous le soleil et en Normandie la pluie est souvent de la partie, mais on s'adapte.

■ En 3 mots, pouvez-vous définir la pétanque

Je tire, je pointe, jamais fanny*! Une partie se joue en 13 points, éventuellement en 11. Etre fanny, c'est perdre une partie par 13 à 0!

Si vous êtes intéressés pour jouer à la pétanque!

Le club organise des rencontres de mars à octobre tous les 15 jours, le dimanche à partir de 14h, place Philippe Kieffer. Tous les dimanches en juillet et août.

Pour accompagner votre après-midi, Jean Louis vous propose ses saucisses/merguez grillées.

Propos recueillis par Xavier MADELAINE



L'ASCA Association Sportive et Culturelle d'Amfreville

L'ASCA, pour l'année scolaire 2015-2016, comptait 235 adhérents, pour 10 activités proposées.

Les spectacles de fin d'année, ont été, encore cette année, d'une grande qualité, et les enfants et adolescents ont pris plaisir à participer.

Les concerts, pour Amfreville Bat Son Plain, ont attiré encore beaucoup de nombreux spectateurs, et ont permis de faire des démonstrations de Karaté, Zumba, Cirque et Djembé.

Pour l'année 2016-2017, nous proposons, comme chaque année 3 nouvelles activités :

- De l'éveil corporel pour les 4 à 6 ans, avec Alizée, le mardi en fin d'après-midi,
- De la danse contemporaine pour les 10 ans et plus, avec Rachel, le lundi en fin d'après-midi,
- Du Body Cardio, pour les adultes avec Sandrine, le lundi soir.

Les inscriptions auront lieu au forum des associations, le samedi 10 septembre, de 9h à 12h, puis directement lors des activités, qui commenceront le lundi 19 septembre.

Pensez à vous munir, de votre dernier avis d'imposition, car les personnes de Cabalor seront présentes sur le forum pour donner les cartes de sport.

Bonnes vacances et rendez-vous le 10 septembre prochain!

Le CA de l'ASCA

Retrouvez le programme des activités 2016/2017 sur amfreville.net et la page facebook amfreville14

Le SEL de la Baie a un an!

Voici un an que des habitants d'Amfréville, Bavent, Bréville-les-Monts, Gonneville-en-Auge, Merville-Franceville et Sallenelles expérimentent et échangent des services, des biens et des savoirs sans argent au sein du SEL (Système d'échanges local) de la Baie. Le principe est simple : les échanges se font sur la base du temps et sont comptabilisés en grains de SEL (1 heure consacrée à l'échange = 60 grains de SEL). Des échanges pour créer du lien entre les personnes.

L'association regroupe une quarantaine d'adhérents. Les services échangés lors de cette première année ont été variés : aide informatique, montage photos, repassage, accompagnement en voiture...

D'autres échanges ont eu lieu, comme l'échange de fruits et de légumes du jardin. Un « catalogue des richesses » liste les offres et les demandes de chaque membre et l'association met en lien les personnes. Le SEL permet aussi le prêt de matériels entre les adhérents, évitant ainsi l'achat d'équipements ne servant que très peu durant l'année (matériels électriques, remorques...).



L'association organise des permanences une fois par mois (le samedi matin) afin de permettre aux membres de se retrouver et de faire connaître leurs besoins et leurs offres de services. Lors de ces permanences, des ateliers ont été proposés et animés par des SEListes souhaitant partager leurs compétences et expériences. Cette année, des échanges ont eu lieu autour de la thématique de « l'électricité à la maison », une animation « échanges de graines et de plantes » a été proposée en avril, ainsi qu'un atelier de conversation en anglais en juin.

L'objectif poursuivi par le SEL de la Baie est de favoriser les rencontres entre les habitants du territoire, à travers l'échange et d'encourager l'entraide et la solidarité. Tous les savoir-faire sont valorisés et chacun y développe ce qu'il souhaite. La création du SEL a été initiée par le Café Associatif de la Poste.

Si cette initiative vous intéresse, vous retrouverez toutes les informations sur http://seldelabaie.fr/ et vous pouvez contacter l'association : contact@seldelabaie.fr.

Le SEL de la Baie est ouvert à tous! Adhésion 5€/an.

Association Sel de la baie



Comité des Fêtes

En Mars 2012, Christophe ROUXEL, aujourd'hui président, et Damien GRUY ont l'idée de faire renaître le comite des fêtes sous le nom de l'ACFA (Association Comité des Fêtes d'Amfréville). 12 personnes les rejoignent, la première manifestation fut un concours de belote en Juin, un succès (52 équipes). L'association était lancée et les idées fusaient.

Certaines ont vu le jour :

- Soirée théâtre en Février
- Le Carnaval en Mars
- La chasse à l'œuf le lundi de Pâques
- Concours de belote en Juin (non renouvelé cette année)
- La fête ST-MATHIEU en Septembre



Nous sommes à la recherche de personnes qui voudraient intégrer notre bureau et de bénévoles pour nous aider dans nos manifestations...

Si vous voulez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter sur notre boite mail : comitedesfetes.amfreville@gmail.com

C'est avec plaisir que nous vous accueillerons dans notre équipe.

Prochaine manifestation:

▶ Fête ST-MATHIEU le Dimanche 25 Septembre 2016. 11 H Ouverture des festivités avec le Concours de vélos décorés.

Comité des Fêtes

Amicale des anciens combattants

l'association dite « Amicale » a pour but de regrouper, sur le plan intercommunal, les anciens combattants, mobilisés, déportés et victimes de toutes les guerres, afin de maintenir, dans l'intérêt supérieur du pays, les liens de camaraderie, d'amitié et de solidarité qui existent entre ceux qui ont participé à la défense de la patrie. Peuvent en faire partie ceux qui ont eu ou qui auront pour mission de maintenir l'ordre sous l'égide de l'ONU (instance internationale) ainsi que les soldats de France.

L'Amicale se compose de membres honoraires, de membres actifs, de veuves d'anciens combattants et de membres sympathisants.

Manifestations Commémoratives:

- ▶ 29 avril : journée nationale du Souvenir des victimes et héros de la Déportation
- ▶ 8 mai : Fête de la Victoire de 1945
- ▶ 6 juin : Anniversaire de la Libération de la Normandie
- ▶ 11 novembre :

Armistice 1918 marquant la fin des combats de la Première Guerre mondiale.

- ▶ 5 décembre : journée nationale d'hommage aux «Morts pour la France» pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.
 - Jean-Pierre VUILLEMOT



Etoile Sportive Amfrevillaise

Rencontre avec le Président Pascal TANTALIN

La fusion des clubs de football d'Amfreville et de Ranville est effective!

• La saison sportive 2015-2016 vient de se terminer, quel regard portez-vous sur cet exercice?

Des résultats mitigés pour les Séniors qui finissent dans le « ventre mou » du championnat. Les vétérans ont été un peu en dessous des années précédentes puisque non qualifiés pour la Coupe du Calvados.



• Le 11 juin dernier, Amfreville a été retenu pour accueillir les 3 finales départementales « Séniors ». Comment s'est passé cette manifestation ?

Une très belle journée avec à peu près 500 à 600 personnes autour du stade. Des bus venant de Livarot, Vire, Tilly/Seulles et Trévières pour encourager leurs joueurs. Très beau travail de l'équipe organisatrice de l'ESA. Les équipes ont apprécié les installations mises à leur disposition.

• Pour l'ESA la saison n'est pas encore terminée puisque votre association organise depuis plus de 10 ans la Foire aux greniers. Comment se présente l'édition 2016?

Nous mobilisons plus de 50 bénévoles dont certains spécialement pour ce grand rassemblement.



• Parlez-nous de la prochaine saison 2016-2017, où des change-ments sont attendus?

Pour la saison 2016-2017, la fusion entre les clubs d'Amfreville et de Ranville est officielle et le nouveau club s'appellera désormais le Football Club Baie de l'Orne (FCBO). Ce sont plus de 200 licenciés qui fouleront toutes

les semaines les deux stades. Un comité directeur a élu une coprésidence avec Stéphane BORNIAMBUC et Pascal TANTALIN.

• Le club vient de fêter ses 80 ans d'existence, ce qui en fait l'une des plus vieilles associations de la commune. Envisagez-vous de marquer cet évènement?

En association avec la mairie, il est prévu de fêter ce double évènement : les 80 ans du club et les nouvelles installations sportives remarquables qui devraient, à n'en pas douter, être jalousées par d'autres clubs sportifs plus huppés.

Propos recueillis par Mickaël TANTALIN

Qui sont les Fées clochettes ?

L'association « Les fées clochettes » a été créée en 2006 par des assistantes maternelles pour leur permettre ainsi qu'aux parents avec des enfants en bas-âges de se retrouver en un même lieu afin de sortir de l'isolement et de partager des expériences dans une ambiance décontractée et chaleureuse. (A l'époque il n'y avait pas de RAM* sur le secteur).

De plus, cela permet aux enfants de côtoyer d'autres enfants et d'autres personnes autour de jeux et d'activités (manuelles, musicales, de motricité...), ce qui les prépare à la vie scolaire.



Un groupe d'amies dynamiques et efficaces. |

Nous nous retrouvons les lundis et vendredis de 9h00 à 10h30, dans la salle polyvalente Georges Brassens d'Amfreville pendant la période scolaire.

Un planning d'activités est mis en place pour permettre à chacun de savoir ce que l'on va faire ou quand il souhaite venir.

Une cotisation de 10 euros pour l'année est demandée à chaque adulte (C'est gratuit pour les

Cette cotisation couvre les dépenses de l'association pour le matériel de bricolage, le renouvellement des jeux et des jouets, et permet également de prévoir une sortie annuelle avec les enfants

Pour récolter des fonds supplémentaires, nous organisons chaque année une manifestation : cette année 2016, normalement, aura lieu une bourse aux vêtements et aux objets de puériculture, le 27 novembre et un marché de Noël le 28 novembre (Inscriptions à partir du 1er juillet 2016).

N'hésitez pas à venir nous rendre visite pour découvrir notre association.

Les Fées clochettes

*Relais des Assistantes Maternelles





BATIMENT GENIE CIVIL INDUSTRIEL REHABILITATION

10, rue du Long Douet 14760 BRETTEVILLE-SUR-ODON Tél. 02 31 835 444

contact@bellee-zaffiro.fr

www.bellee-zaffiro.fr

En bref...

Cimetière... Découverte d'un sarcophage



Lors des travaux de relèvement de tombes dans le cimetière d'Amfreville, un sarcophage ancien a été mis à jour par l'entreprise de terrassement.

Avisé, un représentant de la Direction régionale des affaires culturelles s'est rendu sur place.

Ce dernier a confirmé la présence d'une **cuve de sarcophage à logette céphalique** qu'il est possible de dater très probablement du haut Moyen Age.

Ces recherches, très intéressantes, permettront d'enrichir la connaissance scientifique des lieux ainsi que du patrimoine communal.

Taillé dans une pierre calcaire, le sarcophage se situe au chœur de l'ancienne église d'Amfreville, édifiée dans le cimetière à la

Qu'est-ce qu'un sarcophage à logette céphalique ?

limite de la commune de Bréville.

Alvéole destinée à loger la tête du corps inhumé pour la maintenir à la verticale et constitué de parois resserrées à cet effet.

A l'issue de l'opération de relèvement du sarcophage, l'archéologue, présent sur place, a apporté plusieurs précisions sur cette découverte.







Ce sarcophage, en calcaire, viendrait de la région de Bayeux et peut être daté entre le VIII^e et XI^e siècle. Les sépultures qui entourent le sarcophage sont de plusieurs époques et reposent sur une strate Gallo-romaine. L'une d'elles est postérieure au XI^e siècle.

De nombreux fragments de poteries et céramiques ont été également découverts et sont actuellement analysés par les services de la DRAC.

Xavier MADELAINE



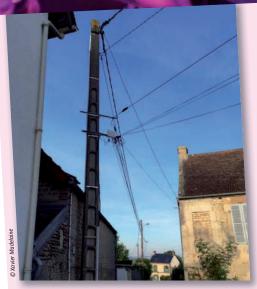
Les Bouchons du Cœur de Normandie

L'association « Les Bouchons du Cœur de Normandie » rassemble des dirigeants, adhérents et bénévoles constituants un réseau de personnes préoccupées par le handicap ainsi que d'amis qui veulent les aider.

En conservant et récupérant les bouchons de liège usagés qui revendus contribueront à mener une action humanitaire en faveur des personnes handicapées vieillissantes. Cette association réussit une double action puisque les bouchons de liège sont recyclés dans la fabrication de produits basés sur l'éco-construction... panneaux d'isolation, pavés isolants.

Vous pouvez déposer vos bouchons à l'Agence Postale Communale (APC) d'Amfreville. Votre correspondant local est Jean Louis Guillot.

Daniel DELAGNEAU
Président - 02 31 24 60 00



Rue du Gable Harel... Effacement de réseaux

A l'issue de la rencontre avec les riverains de la rue du Gable Harel, certains habitants ont fait part de chutes de la tension électrique dans leur habitation.

La pose d'enregistreur de tension chez les particuliers, par la société ERDF, a permis d'analyser les dysfonctionnements constatés et les causes.

Le SDEC Energie et ERDF ont donc décidé de renforcer le réseau de distribution publique et ont proposé à la commune de conjuguer ces travaux par l'effacement de l'ensemble des réseaux aériens.

Le conseil municipal a donné son accord de principe afin de poursuivre les études préalables.

Le montant des travaux s'établirait comme suit : Coût total des travaux : 102 337,80 € TTC

Participation SDEC Energie, ERDF et Orange : 66 985,35 € soit 65,46 %

Part communale : **35 352,45 €**

Ce projet sera soumis au SDEC en septembre pour une inscription sur le programme 2017.

Xavier MADELAINE



Donneurs de sang

L'association locale des donneurs de sang a été crée en 1970 par monsieur DELAGNEAU, qui en a été le président pendant vingt ans. Monsieur DALISSON lui a succédé.

L'association organise neuf collectes par an (4 à Franceville, 2 à Amfreville,

2 à Bavent et 1 à Ranville). Hommes et femmes peuvent donner leur sang à partir de 18 ans, jusqu'à 6 fois par an pour un homme et 4 pour une femme. L'association souhaiterait sensibiliser davantage les jeunes et les inciter à devenir

Les prochaines collectes sur Amfreville :

- ▶ 12 septembre 2016
- ▶ 22 mai 2017
- ▶ 11 septembre 2017.

Gérard DALISON